

COMMUNIQUÉ

La MRC de La Nouvelle-Beauce dévoile les lauréats du Prix du patrimoine

Ville de Sainte-Marie, le 16 avril 2013 – Le conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce a procédé au dévoilement des lauréats de l'édition 2013 du Prix du patrimoine pour la Nouvelle-Beauce.

Rappelons que ce concours vise à reconnaître et à promouvoir les réalisations et les actions en conservation et mise en valeur du patrimoine dans les régions la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. En Nouvelle-Beauce, les lauréats des trois catégories du concours sont :

- **Catégorie : La conservation et la préservation**

La Fabrique de Saint-Isidore pour les travaux de restauration à l'église de Saint-Isidore. Grâce à la mobilisation de bénévoles, une vaste campagne de financement a permis de soutenir la réalisation de divers travaux réalisés à l'église au niveau de la toiture, la maçonnerie, le clocher et l'aménagement extérieur. Construite en 1854, cette église est classée comme monument historique.



- **Catégorie : L'interprétation et la diffusion**

Le Comité culturel de Vallée-Jonction pour la réalisation du Circuit patrimonial de Vallée-Jonction. Les personnes désirant effectuer le circuit peuvent le faire en se procurant gratuitement le guide auprès de la municipalité de Vallée-Jonction et les restaurants de cette localité ou au bureau touristique de Sainte-Marie. La version électronique est disponible à www.valleejonction.qc.ca ou l'on retrouve aussi des applications pour les tablettes électroniques et téléphones intelligents. Une belle découverte du patrimonial bâti de Vallée-Jonction vous attend.



- **Catégorie : Les porteurs de tradition**

Mme Louise Sylvain de Sainte-Marie pour l'ensemble de son œuvre en art textile. Par ses talents et sa passion, Mme Sylvain réalise différentes pièces de broderie et de couture selon les pratiques traditionnelles. De plus, elle a transmis son savoir en donnant des cours à des membres des Fermières en plus d'animer des ateliers auprès d'élèves du primaire.



Étaient admissibles au concours, les individus et les organismes ayant réalisé, entre janvier 2011 et décembre 2012, une initiative ou un projet à caractère patrimoine en Nouvelle-Beauce.

Comme l'indiquait M. Richard Lehoux, préfet : « Nous sommes fiers de constater la qualité des projets soumis et du dévouement de gens pour la préservation et la diffusion de notre héritage patrimonial. Chacune des candidatures a un rôle significatif pour notre milieu et donne une valeur ajoutée à notre vie culturelle et notre qualité de vie. Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réalisation des projets et je les invite à poursuivre leurs efforts afin de garder vivant notre patrimoine régional ».

En guise de reconnaissance, chaque lauréat s'est vu remettre un forfait d'une valeur de 258 \$ offert gracieusement par Ovascène ainsi que des billets par la MRC afin de participer à l'activité hommage du 15 juin 2013 à Saint-Joseph-de-Beauce qui mettra en vedette l'ensemble des lauréats des MRC et villes/MRC des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

– 30 –

Source : Maryse Breton, directrice au soutien administratif

Pour information : Richard Lehoux, préfet
418 387-3444